



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 17 décembre 2004**

**Création d'un parking temporaire dans la cour du Collège  
Fontanes du 18 au 24 décembre 2004**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 41

Convocation du Conseil Municipal :  
le 1<sup>er</sup> décembre 2004

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 21 décembre 2004

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

M. Alain BAUDIN

**Présents :**

*Adjoints :*

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard ZABATTA

*Conseillers :*

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen NALEM, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, M. Alain GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT

**Secrétaire de séance :** Karen NALEM

**Excusés ayant donné pouvoir :**

M. Michel PAILLEY donne pouvoir à M. Amaury BREUILLE.  
M. Franck GIRAUD donne pouvoir à Mme Claudie LAROCHE.  
Mme Christabelle CHOLLET donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.  
M. Jean-Louis EPPLIN donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.

**Excusés :**

*Conseillers :*

Mme Catherine DEGUERCY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, M. Stéphane TRONEL

**CONSEIL MUNICIPAL DU 17 décembre 2004**

DELIBERATION D20040461

**DREMOS**

**Création d'un parking temporaire dans la cour du Collège  
Fontanes du 18 au 24 décembre 2004**

Monsieur Gérard NEBAS, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

L'installation du Marché de Noël sur la place de la Brèche avec la grande roue diminue la capacité de stationnement d'environ 80 places.

Aussi, afin d'offrir une capacité de stationnement identique et même très supérieure, je vous propose la création à l'intérieur de la cour du Collège Fontanes d'un espace de stationnement à partir du samedi 18 décembre jusqu'au 24 décembre inclus.

Ce stationnement pourrait être utilisé jusqu'à 19 h selon les conditions en vigueur dans les zones vertes de stationnement où par exemple 0,80 € payés à l'horodateur permettent un stationnement d'une heure trente.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- créer un parking en stationnement payant en zone verte dans la cour du Collège Fontanes du 18 au 24 décembre inclus.
- autoriser le Maire ou l'Adjoint délégué à signer la convention d'utilisation du Collège Fontanes avec l'Etablissement Scolaire.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	41
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	4

Pour le Maire de Niort  
**Alain BAUDIN**  
L'Adjoint au Maire

**Gérard NEBAS**

[Ordre du jour](#)